

Montréal, le 29 juin 2016

Par dépôt électronique (SDÉ)
et par courriel

Madame France Latreille
Directrice
Union des consommateurs
7000, avenue du Parc, bureau 201
Montréal (Québec) H3N 1X1

M^e André Turmel
Fasken Martineau DuMoulin
Tour de la Bourse, bureau 3700
800, rue du Square Victoria
Montréal (Québec) H4Z 1E9

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année
tarifaire 2016-2017 – séance de travail sur l'étude de balisage
Dossier de la Régie : R-3933-2015**

Chère madame, cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu vos lettres ayant trait au moment de la tenue de la séance de travail portant sur l'étude de balisage de la rémunération déposée par Hydro-Québec dans ses activités de distribution (le Distributeur) en suivi de la décision rendue dans le dossier mentionné en objet.

La Régie a vérifié les disponibilités et, notamment eu égard aux vacances estivales, elle a choisi de traiter la séance de travail dans le cadre du prochain dossier tarifaire. Elle prévoit donc, sous réserve de ce que décidera la formation qui sera désignée pour traiter de ce dossier à venir, que cette séance de travail aura lieu en septembre 2016.

Veillez agréer, chère madame, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd

c.c. M^e Éric Fraser